

LES PETITES AFFICHES

du Pays Basque et des Pyrénées~Atlantiques

Journal d'informations générales habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires dans les Pyrénées-Atlantiques - ISSN : 1273-1153

MERCREDI 10 avril 2013
N° 5081 - 89^{ème} ANNEE

DIRECTION ET BUREAUX :
10, Rue Albert-1^{er} - 64100 BAYONNE
Marie-Hélène LAGIÈRE, Directrice

Annonces Légales / Abonnements
Téléphone : 05 59 59 05 02 - 05 59 59 30 26
Télécopie : 05 59 59 84 58
E-mail : direct@petites-affiches-64.com

Parution hebdomadaire
1 € le Numéro
Abonnement
1 An : 29,90 € - 2 Ans : 52,90 €

Sommaire

Annonces légales et judiciaires

Avis, Vente aux enchères publiques, Oppositions, Gérance, Constitutions, Modifications, Dissolutions, Clôtures, Tribunal de Commerce, Régimes matrimoniaux, Successions vacantes
> pages 8 à 15

Avis d'attribution, Avis d'appels d'offres
> pages 16 à 18

Immobilier

Fonds de commerce, Pas-de-porte
Dépôts, Bureaux, Murs commerciaux
> pages 8, 9, 10, 11, 12 et 13

Repères

Chiffres et Indices > page 3

Veille... Résumé hebdomadaire... Informations

Ventes aux enchères publiques > page 19

Enquêtes publiques et avis > page 19

Informations commerciales du 64
> pages 19 et 20

Synthèse d'Appels d'Offres > page 21

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Opportunités artisanales > page 22

Actualité

Jurisprudence : L'entreprise et les salariés
Cotisations sociales > page 2

Données personnelles au travail :
les bons réflexes > page 4

Fiscalité : la nouvelle donne pour les particuliers
> page 5

La consommation alternative se développe
> page 6

Des clients satisfaits de leurs banques
> page 7

Le chiffre d'affaires
des auto-entrepreneurs demeure bas
> page 18

Véhicules professionnels :
comment déduire les frais de carburant ?
> page 22

Quand effectuer la Déclaration Sociale
des Travailleurs Indépendants (DSI) ?
> page 22

Echos... Echos... Echos... > page 23

Crise : la fracture territoriale menace
> page 24

Fiscalité : la nouvelle donne pour les particuliers

La loi de finances pour 2013 et la 3^{ème} loi de finances rectificative pour 2012, adoptées en fin d'année, ont apporté de nombreuses modifications aux règles fiscales applicables aux particuliers, y compris pour l'imposition des revenus perçus en 2012.



▶ page 5

Données personnelles au travail : les bons réflexes



▶ page 4

Des clients satisfaits de leurs banques



▶ page 7